

# SEMIS LES GRAINES

pour des systèmes  
alimentaires durables en  
Afrique

Histoires de réussite de l'Initiative d'agriculture  
biologique écologique, phases I et II

Mars 2023

**Le Kenya**



L'Initiative pour une agriculture biologique écologique (EOA-I) est financée par la Direction du développement et de la coopération (DDC) suisse.

**Auteurs:**

Partenaires de mise en œuvre de Biovision Africa Trust et de l'Initiative pour l'agriculture biologique écologique (EOA-I)

**Contributeurs:**

Ms. Venancia Wambua, Dr. David Amudavi

**Éditeur:**

Biovision Africa Trust, l'agence d'exécution de l'EOA-I,  
Nairobi, Kenya

Ce livret a été compilé et réalisé par iDev Consulting : le juge Rutenge et David Ngome



Ce livret est sous licence internationale Creative Commons Attribution 4.0, sauf indication contraire.

## Préface

C'est avec grand plaisir que je présente cette publication qui met en lumière l'impact de l'Initiative pour l'agriculture biologique écologique (ABE-I) sur la promotion de l'agriculture durable en Afrique. Cette publication donne un aperçu approfondi de l'impact de l'ABE-I à différents niveaux des systèmes de production agricole, des réseaux politiques et des petits exploitants agricoles à travers l'Afrique. Elle souligne l'efficacité de l'approche de l'initiative, qui promeut les connaissances traditionnelles et indigènes et met l'accent sur toutes les facettes des systèmes alimentaires. Cette approche a démontré que l'agriculture durable est non seulement réalisable, mais aussi bénéfique pour les agriculteurs, l'environnement et la société dans son ensemble.

Les histoires présentées dans cette publication proviennent de partenaires nationaux travaillant dans les différents piliers de l'Initiative pour l'agriculture biologique et écologique (ABE-I). Ces partenaires ont travaillé sans relâche pour promouvoir l'agriculture durable et renforcer la sécurité alimentaire dans leurs pays respectifs. On ne saurait trop insister sur leur contribution aux efforts déployés par l'ABE-I pour intégrer les pratiques d'agriculture biologique écologique dans les systèmes nationaux de production agricole en Afrique.

## Couverture de l'initiative ABE





Copyright©2022 African Union Commission. All rights reserved.



Copyright©2022 African Union Commission. All rights reserved.



The African Union (AU), on behalf of the Specialized Technical Committee (STC) on Agriculture, Rural Development, Water and Environment, signed an MoU with Biovision Africa Trust (BvAT) in July 2022 endorsing BvAT as the EOA Initiative's Continental Secretariat. Under this role, EOA Continental Secretariat hosted by BvAT serves as the official agency to oversee the implementation and reporting the progress of the implementation of the AU's decision on ecological organic agriculture.



## Introduction

En 2011, le Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) a pris la décision de créer une plateforme d'agriculture biologique à l'échelle de l'Afrique. La Commission de l'Union africaine (CUA) a accepté le mandat, créé le Comité directeur continental pour l'agriculture biologique écologique (CSC) et lancé l'Initiative pour l'agriculture biologique écologique (ABE-I). L'ABE-I a reçu le soutien, entre autres, du Conseil suédois de développement (SDC) dans le cadre du Programme mondial sur la sécurité alimentaire (GPFS).

L'initiative implique un système holistique qui préserve la santé des écosystèmes et repose sur des cycles fonctionnels adaptés aux conditions locales, plutôt que sur l'utilisation d'intrants synthétiques, qui ont des effets néfastes sur la santé des hommes, des animaux, des plantes et de l'environnement. L'agroécologie étant la pierre angulaire de l'agriculture durable, l'initiative a mis l'accent sur toutes les facettes des systèmes alimentaires, y compris les aspects écologiques, économiques et sociaux. Pour assurer la fertilité à long terme et la santé des sols, l'ABE-I a promu des techniques agricoles adaptées aux conditions locales et a encouragé les interactions biologiques bénéfiques entre les différentes plantes et espèces.

Reconnaissant la valeur des connaissances traditionnelles et indigènes dans la création de systèmes agricoles durables, l'initiative met fortement l'accent sur l'implication de la communauté et le partage de l'information. L'objectif de l'ABE-I était de développer un système qui bénéficierait aux petits exploitants et aux ménages ayant un accès limité aux ressources, tout en étant socialement et économiquement viable.

Dès le début, l'initiative a eu pour objectif ambitieux d'intégrer l'ABE dans les systèmes nationaux de production agricole en promouvant des pratiques agricoles qui préservent la santé et la fertilité des sols,

conservent les ressources en eau et sauvegardent les habitats naturels et les écosystèmes en tenant compte de l'interdépendance entre les plantes et l'environnement. Pour atteindre ce but, l'ABE-I a été organisé autour de quatre objectifs :

1. Accroître la documentation des informations et des connaissances sur les produits agricoles biologiques tout au long de la chaîne de valeur et aider les acteurs concernés à les traduire en pratiques et à les appliquer à grande échelle.
2. Informer systématiquement les producteurs sur les approches et les bonnes pratiques en matière d'ABE et les inciter à les adopter en renforçant l'accès aux services de conseil et de soutien.
3. Accroître sensiblement la part des produits biologiques de qualité sur les marchés locaux, nationaux et régionaux ; et
4. Renforcer l'engagement des parties prenantes dans le développement de la chaîne de valeur des produits biologiques en mettant en place des plateformes multipartites nationales, régionales et continentales afin de plaider en faveur de changements dans les politiques, les plans et les pratiques publiques.

Cette brochure présente quelques-unes des réussites exceptionnelles des bénéficiaires directs du projet au niveau des agriculteurs, des transformateurs et des acteurs politiques, qui témoignent de la mise en œuvre efficace du plan d'action du projet par le biais de partenariats solides et d'interventions axées sur les besoins des bénéficiaires.

## PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE PAR PAYS ET PAR PILIER

### ETHIOPIE

Pilier 4	Institut du développement durable (ISD) - County Lead Organization (CLO)
Pilier 1	Université de Wollo
Pilier 2	PAN Éthiopie
Pilier 3	Institut du développement durable (ISD)

### KENYA

Pilier 4	Le réseau d'agriculture biologique du Kenya (KOAN) - County Lead Organization (CLO)
Pilier 1	Université d'Egerton
Pilier 2	Ferme Kenya
Pilier 3	Réseau kenyan d'agriculture biologique (KOAN)

### UGANDA

Pilier 4	Pelum Uganda - Organisation chef de file pour le comté (CLO)
Pilier 1	Université des Martyrs de l'Ouganda (UMU)
Pilier 2	Forum des petits exploitants agricoles d'Afrique orientale et australe (ESAFF) Ouganda
Pilier 3	Kulika Trust

### RWANDA

Pilier 4	Mouvement rwandais pour l'agriculture biologique (ROAM) - County Lead Organization (CLO)
Pilier 1	Centre régional de recherche pour le développement intégré (CRDI)
Pilier 2	Radio HUGUKA
Pilier 3	Mouvement rwandais pour l'agriculture biologique (ROAM)

### TANZANIE

Pilier 4	Mouvement tanzanien pour l'agriculture biologique (TOAM) - County Lead Organization (CLO)
Pilier 1	Agriculture durable Tanzanie
Pilier 2	Pelum Tanzanie
Pilier 3	Mouvement tanzanien pour l'agriculture biologique (TOAM)

### MALI

Pilier 4	Fédération Nationale des Producteurs de l'Agriculture Biologique et Equitable du Mali (FENABE Mali) - County Lead Organization (CLO)
Pilier 1	Institut d'économie rurale (IER) Mali
Pilier 2	Association Malienne pour la Solidarité et le Développement (AMSD)
Pilier 3	Union des Producteurs de Sésame de Banamba (UPSB)

## SENEGAL

Pilier 4	Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) - County Lead Organization (CLO)
Pilier 1	Environnement Développement Action pour la Protection Naturelle des Terroirs (EndaPronat)
Pilier 2	Environnement et Développement en Afrique (IED)
Pilier 3	Agrecole Afrique

## BENIN

Pilier 4	Organisation béninoise pour la promotion de l'agriculture biologique (OBEPAB) - County Lead Organization (CLO)
Pilier 1	Laboratoire de recherche sur l'innovation pour le développement agricole de la faculté d'agronomie de l'université de Parakou (LRIDA/FA/UP)
Pilier 2	Plateforme des acteurs de la société civile du Bénin (PASCiB)
Pilier 3	Centre de recherche et d'assistance technique pour l'environnement et le développement agricole (CRATEDA ONG)

## NIGERIA

Pilier 4	Association des praticiens de l'agriculture biologique du Nigeria (NOAN) - County Lead Organization (CLO)
Pilier 1	Université de l'État de Kwara
Pilier 2	Union de développement des agriculteurs
Pilier 3	Ibadan Go Organic Multipurpose Cooperative Society (Société coopérative polyvalente d'agriculture biologique)

## Les grandes lignes de l'impact de l'EOA

À la fin de l'année 2022, les partenaires nationaux de l'ABE-I dans neuf pays d'Afrique ont collaboré avec d'autres acteurs pour enregistrer des progrès significatifs vers l'adoption de pratiques d'agriculture biologique à différents niveaux des systèmes de production et ont enregistré des résultats encourageants au sein des réseaux d'élaboration des politiques. Les progrès impressionnants réalisés par l'initiative sont attestés par les résultats obtenus dans divers aspects de la chaîne de valeur de l'agriculture biologique.

L'une des réalisations les plus remarquables de l'initiative ABE a été la production d'informations et de connaissances sur 40 technologies et pratiques d'ABE. Grâce à cette initiative, plus de 3 227 819 agriculteurs ont reçu des informations et des connaissances essentielles en matière d'agriculture biologique, ce qui dépasse de loin l'objectif initial de 1,5 million. Cette vaste campagne de sensibilisation a favorisé l'adoption de pratiques d'agriculture biologique durable dans les neuf (9) pays de l'ABE-I, ce qui a profité à la fois aux agriculteurs et à l'environnement.

Cela a permis au projet de doter une nouvelle génération de professionnels de l'agriculture des compétences et des connaissances nécessaires pour promouvoir les pratiques d'agriculture biologique à grande échelle. En conséquence, 14 040 (39% de femmes, 19% de jeunes) acteurs de la chaîne de valeur, y compris les agriculteurs, les fournisseurs d'intrants, les transformateurs et les transporteurs, ont été formés à diverses pratiques et normes de l'ABE.

Pour assurer la viabilité à long terme de l'initiative, dix programmes de formation à l'ABE ont été élaborés ou révisés en vue de leur intégration dans les programmes nationaux d'éducation formelle, dépassant ainsi l'objectif fixé de neuf. En outre, neuf établissements d'enseignement

supérieur mettent en œuvre des programmes de formation à l'ABE, ce qui correspond à l'objectif fixé.

En termes d'accès au marché et de développement, 21 779 agriculteurs (33 % de femmes, 37 % de jeunes) ont participé aux marchés intérieurs et d'exportation. Cette participation a été soutenue par une augmentation du nombre d'agriculteurs répondant aux normes du marché biologique, 69 494 d'entre eux ayant franchi cette étape. Pour renforcer encore l'accès au marché, 30 groupes du système de garantie participatif (SGP) ont été créés et entièrement certifiés, dépassant l'objectif de 18.

L'initiative ABE a permis de développer et d'accéder à 48 nouveaux canaux de marché et de renforcer 69 canaux de marché existants pour les acteurs de la chaîne de valeur. Les campagnes de sensibilisation des consommateurs ont permis d'augmenter le nombre de personnes consommant des produits biologiques, qui s'élève aujourd'hui à 31 843. L'innovation dans le développement de produits a également été évidente, 55 produits ayant fait l'objet d'une valorisation, ce qui dépasse largement l'objectif de 18. Cette réussite met en évidence l'engagement de l'initiative non seulement à accroître les pratiques agricoles biologiques, mais aussi à promouvoir la valeur ajoutée sur le marché.

Les réunions de la plateforme nationale de l'ABE ont permis de partager les leçons, les meilleures pratiques, les expériences et les opportunités. Dans le cadre de l'initiative, 64 réunions de ce type ont été organisées, attirant des représentants de différentes institutions, de différents milieux et de différentes expertises dans chaque plateforme nationale organisée annuellement par le secrétariat national, ce qui a contribué à créer un environnement plus inclusif et collaboratif pour l'agriculture biologique.

La défense et l'intégration des politiques ont joué un rôle important dans les réalisations de l'initiative ABE. Au total, 15 aspects liés à l'ABE, y compris les règlements, les ordonnances, les politiques, la législation, les stratégies, les plans et les programmes, ont été intégrés dans les cadres politiques nationaux, soit plus du double de l'objectif fixé (neuf). En outre, 12 programmes ou projets nationaux liés à l'ABE ont été mis en œuvre, dépassant également l'objectif de neuf.





# Résumé des principaux résultats

## Research and Applied knowledge:



56

types de technologies, pratiques et autres générés par l'ABE



69

Types de technologies, pratiques et autres validés dans le domaine de l'ABE

## Information and communication



3,242,556

agriculteurs ont reçu des informations et des connaissances sur l'agriculture biologique.



1,467

38 % de femmes, 40 % de jeunes agents de vulgarisation et prestataires de services ruraux formés aux pratiques et aux normes de l'ABE (38 % de femmes, 40 % de jeunes)

## Le développement de la chaîne de valeur et du marché ;



36,278

35 % de femmes, 34 % de jeunes

acteurs de la chaîne de valeur reliés à une gamme de services de développement commercial



21,779

33 % de femmes, 37 % de jeunes

agriculteurs participant aux marchés intérieurs et d'exportation



69,494

agriculteurs répondant aux normes du marché biologique



31,730

personnes consommant des produits biologiques à la suite de campagnes de sensibilisation des consommateurs.

## Coordination de la gestion et gouvernance :



20

règlements, ordonnances, politiques, législations, stratégies, plans et programmes liés à l'ABE ont été intégrés dans les cadres politiques nationaux.



64

réunions de la plateforme nationale ont été organisées pour partager les leçons, les meilleures pratiques, les expériences et les opportunités.







## Histoire 1 : Le Kenya



### L'introduction du chia biologique dans la coopérative de cultures oléagineuses de Busia

Busia est un comté de l'ancienne province occidentale du Kenya, bordé à l'est par le comté de Kakamega, au nord par le comté de Bungoma, au sud par le lac Victoria et le comté de Siaya, et à l'ouest par le district de Busia, en Ouganda. L'agriculture est la principale source de revenus des habitants du comté de Busia.

Le projet ABE visait à intégrer les pratiques d'agriculture biologique écologique tout en stimulant l'accès au marché pour les petits exploitants agricoles. Plusieurs raisons ont conduit à la sélection du comté de Busia, l'une d'entre elles étant l'impact potentiel du travail avec les petits exploitants ; l'autre étant que les conditions agroécologiques du comté de Busia sont propices à la production agricole, et la proximité de l'Ouganda, où l'agriculture biologique est largement pratiquée, a rendu le lien culturel avec l'agriculture biologique beaucoup plus solide que ce que nous aurions pu attendre de n'importe où ailleurs. En raison de son attrait régional, la Coopérative de cultures oléagineuses de Busia a été sélectionnée comme acteur principal de la chaîne de valeur à partir d'un exercice de cartographie des parties prenantes.

La coopérative a commencé ses opérations en 2015 avec 500 agriculteurs et est passée à 800 (417 femmes, 383 hommes et 142 jeunes) produisant des cultures oléagineuses telles que le sésame, le chia et les fèves de soja. Les agriculteurs recrutés ont été formés aux pratiques biologiques ; à ce jour, la production de ces cultures a été et est toujours soumise à des pratiques de gestion biologique intensive. Les agriculteurs pratiquent la rotation des cultures et la gestion biologique de la fertilité des sols pour maintenir la conformité biologique.

Malgré ces initiatives de culture de sésame, de chia et de soja biologiques, la coopérative a dû faire face à d'importants problèmes d'accès à des marchés viables. Le Kenya Organic Agriculture Network, partenaire de mise en œuvre du pilier de gestion de la chaîne de valeur, a mené une analyse des parties prenantes et des causes profondes afin de comprendre pourquoi, malgré les efforts de la coopérative, elle souffrait toujours de difficultés d'accès au marché. L'un des principaux problèmes identifiés était que les agriculteurs obtenaient de maigres rendements pour le sésame et le chia et qu'ils estimaient que ces cultures n'étaient pas rentables et n'y consacraient donc pas beaucoup d'efforts ; cela a eu un effet d'entraînement sur la coopérative, qui n'a pas obtenu de bons résultats auprès des acheteurs intéressés et a fini par se désintéresser. Cela a créé un cercle vicieux qui a menacé la survie globale de la coopérative.







Grâce à l'initiative ABE, la coopérative a été reliée au pilier de recherche de l'université d'Egerton, qui s'est penché sur les problèmes de productivité. En outre, le projet a permis de former 30 enfants et 15 inspecteurs en collaboration avec FarmKenya et l'université d'Egerton.

Dans le cadre du renforcement des capacités en matière d'essais sur le terrain et d'amélioration de la fertilité des sols, la KOAN se concentre sur la mise en place du système de contrôle interne (SCI) de la coopérative. La raison en est tout d'abord que pour obtenir la certification biologique, la coopérative a besoin d'un SCI solide. Deuxièmement, l'analyse des lacunes a montré que les agriculteurs réagissaient bien et de manière positive lorsqu'ils voyaient la coopérative les impliquer. Étant donné que l'ICS utilise des inspecteurs internes et des formateurs de stagiaires, toute recherche serait diffusée par le biais de ces engagements. Enfin, Egerton a stratégiquement situé ses parcelles d'essai et de formation dans les principales zones coopératives de Lukolis, Amungura et Kidera. Ces parcelles ont également été transformées en parcelles de démonstration et en centres de collecte situés à proximité.

KOAN a également identifié les lacunes en matière de gestion et a renforcé la confiance de la coopérative dans la direction après lui avoir fait suivre un programme de renforcement des capacités et avoir organisé des visites d'échange avec d'autres coopératives. KOAN a également renforcé les compétences en matière de communication, en encourageant la direction à travailler avec le gouvernement du comté afin d'impliquer les membres dans les activités du comté. Cela a atteint un point tel que la coopérative a organisé des engagements réguliers avec les responsables de la vulgarisation et de la commercialisation du comté. Les marchés restaient un problème pressant ; les agriculteurs avaient commencé à obtenir de bonnes récoltes de sésame et de chia, mais ne pouvaient pas accéder aux marchés de manière efficace. La coopérative avait identifié Base Organic Foods France comme acheteur potentiel lors de notre formation. Au fur et à mesure de l'évolution de la situation, il est apparu qu'en dépit de l'intérêt manifesté par l'entreprise, la première transaction n'interviendrait que dans plusieurs mois et qu'elle était subordonnée à la certification biologique.

La coopérative a réussi à développer des relations avec de petits transformateurs d'huile de sésame basés à Nairobi. Elle a pu commercialiser son sésame et son chia à court terme, ce qui a permis de satisfaire les membres et d'assurer un flux de revenus.





Il est apparu que la coopérative ne pouvait pas exporter directement et nettoyer le sésame et le chia avant l'exportation. Lors de l'exercice d'évaluation des parties prenantes avec KOAN, Base Organics France a recommandé l'approche coopérative de Fine Aromas, une société avec laquelle elle avait déjà eu l'occasion de traiter au Kenya. En raison de son étroite association avec la coopérative, Base Organics France a accepté un accord tripartite pour acheter à Fine Aromas, qui s'approvisionnerait auprès de Busia Oil Crops. D'autre part, Fine Aromas a accepté de travailler avec la coopérative pendant trois ans pour développer sa capacité d'exportation et son portefeuille de produits, étant donné qu'il existe encore beaucoup de potentiel inexploité dans les domaines du tournesol et du soja.

Malheureusement, en 2022, Base Organics France, en raison d'un changement de politique interne, a abandonné tous les contrats d'approvisionnement en dehors de l'Afrique francophone et il se trouve que le Kenya faisait partie de cette liste. Cependant, Fine Aromas a pu identifier d'autres acheteurs à l'exportation et combler le vide. Cette relation a pris une nouvelle dimension puisque Fine Aromas vient de terminer l'achat et le traitement du premier lot de chia de la coopérative Busia Oil Crops. À la suite de ces engagements, d'autres entreprises (telles que Momentum Limited) ont commencé à manifester leur intérêt pour d'autres cultures de la coopérative (soja et tournesol). La coopérative a également reçu le soutien de la Kenya Women's Finance

Trust Bank pour renforcer ses capacités en matière d'éducation financière afin qu'elle puisse, à terme, s'engager dans le financement des LPO. Dans l'ensemble, la coopérative a fait preuve d'une grande croissance et d'un grand potentiel.







The background of the entire image is a detailed, golden-brown microscopic view of plant cells, showing a complex network of cell walls forming irregular, interconnected polygons. The cells vary in size and shape, creating a dense, textured pattern that fills the entire frame.

## Get in Touch

Biovision Africa Trust (BvAT)  
Secretariat and Executing Agency to the  
Ecological Organic Agriculture Initiative  
for Africa  
P.O. Box 30772-00100 Nairobi, Kenya  
Duduville Kasarani, Opposite Thika Road  
[info@eoai-africa.org](mailto:info@eoai-africa.org)  
+254 20 8632000